



## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal d'AURONS Séance du 11 mars 2022

Le onze mars deux mille vingt-deux, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal d'AURONS se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 7 mars 2022, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur André BERTERO, Maire d'AURONS.

### Présents :

Mmes Véronique LEFUR - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET - & MM. Alain BROUSSE – Alain GRANDGIRARD -  
Stéphane LUCIBELLO – Christian DENANS – Thierry MOPIN - Jean de PALEVILLE - André BERTERO.

### Absents excusés :

Sophie KERNEN qui donne pouvoir à Alain GRANDGIRARD  
Régine FARLIN qui donne pouvoir à Mélanie GALVEZ  
Virginie BOCCA qui donne pouvoir à Karine BOUVET  
Olivier BEDUS qui donne pouvoir à Thierry MOPIN

### Absents non excusés :

Natacha GRISONI

Mme Mélanie GALVEZ, après avoir procédé à l'appel de tous les membres du Conseil Municipal, est désignée comme secrétaire de séance (cf. article L 2121-15 du CGCT).

Ces formalités remplies, sous la présidence de Monsieur le Maire, la séance est ouverte à 18 heures 15.

\* \* \*

- 1) **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2022**, dont copie a été adressée à chaque conseiller ; celui-ci est adopté à l'unanimité des membres du conseil, présents ou représentés, sans observations.

2) **Validation des résultats de la Consultation Citoyenne qui s'est déroulée du 3 au 5 mars 2022 portant sur la révision ou non du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Sur proposition du maire, les membres du Conseil Municipal ont décidé qu'un vote à bulletins secrets devait se tenir et rendu leur avis comme suit :

- 1 bulletin blanc,
- 6 abstentions,
- 7 bulletins favorables au maintien du PLU actuel.

Les résultats de la consultation citoyenne, soit 322 votes, sont rappelés comme suit :

- 249 bulletins favorables au maintien du PLU actuel
- 67 bulletins pour une modification du PLU
- 6 bulletins blancs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

**La secrétaire de séance,  
Mélanie GALVEZ**



**Le Maire,  
André BERTERO**

